

2011-UNAT-169, Barned

Décisions du TANU ou du TCNU

Unat a jugé que, puisque l'appelant n'avait pas soumis sa demande préliminaire d'examen administratif dans le délai, une limite de temps qui a expiré avant l'entrée en vigueur des règles du nouveau personnel, UNT ne n'avait pas de alternative que de rejeter sa demande comme non. UNAT a rejeté l'appel.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur a contesté la décision de refuser le paiement en raison de elle. Undt a rejeté la demande comme non à la créance.

Principe(s) Juridique(s)

Undt ne peut pas suspendre ou renoncer aux délais pour l'évaluation de la gestion.

Résultat

Appel rejeté sur le fond

Applicants/Appellants

Barned

Entité

CNUCD

Numéros d'Affaires

2010-166

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

10 Sep 2012

President Judge

Juge Courtial

Language of Judgment

Anglais

Français

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Compétence / recevabilité (TCNU ou première instance)

Matière (ratione materiae)

Droit Applicable

Ancien Règlement du personnel

- Disposition 111.2(f)

TCNU Statut

- Article 9.3

Jugements Connexes

UNDT/2010/083